

« *Poiretia*, la revue naturaliste du Maghreb »
Recommandations aux auteurs (version 1, le 4 août 2008)

1 – Dimension des articles

- Les articles originaux et les synthèses régionales — Le format électronique de la revue n'impose pas de longueur maximale du texte mais il devra être envoyé sans mise en forme (format texte brut .TXT, texte enrichi .RTF ou à défaut au format .DOC en prenant soin de ne pas utiliser de mise en forme), en double interligne, taille de police 12 et bibliographie complète au format de *Poiretia* (avec ou sans la mise en forme des petites majuscules, italiques et liens soulignés). Le titre, le résumé et les légendes de figures et tableaux auront leur équivalent en anglais. Les illustrations doivent être en haute résolution et bien contrastées (taille inférieure à 17 cm de largeur et 24 cm de hauteur). L'emplacement des illustrations dans le texte devra être clairement mentionné. La définition des photographies et autres figures sera de 300 dpi si possible. Les couleurs des figures devront se limiter au strict minimum (pensez à la possibilité d'impression ou de photocopie en noir et blanc).
- Les comptes-rendus d'observations, résumés de thèses et analyses d'ouvrages — Les manuscrits seront de préférence courts (environ 1000 mots), sans mise en forme, double interligne, taille de police 12. Une illustration est autorisée et toute illustration supplémentaire devra être justifiée.

2 – Présentation des manuscrits

- Présentation générale — En 1^{ère} page : Nom, prénom(s) entier, titre (facultatif) institution de rattachement (facultatif) et coordonnées électroniques de tous les auteurs (obligatoire) dans l'ordre de publication souhaité, 2^{ème} page : titre et résumé (Français et Anglais), 3^{ème} page et suivantes : texte incluant les remerciements, la bibliographie, les tableaux et légendes des illustrations. Il n'y a pas de norme concernant l'articulation du manuscrit, néanmoins, les travaux rédigés selon l'articulation classique Introduction / Matériel et méthodes / Résultats / Discussion seront appréciés.
- Référentiels taxonomiques — Il est obligatoire de citer quels référentiel(s) nomenclatural(aux) et quel(s) ouvrage(s) de détermination (s) est(sont) utilisé(s) pour la dénomination scientifique des espèces (noms latins). S'il s'agit d'un référentiel « hybride », personnel ou inédit, il est important de justifier son emploi. En revanche, l'usage des noms vernaculaires (français ou autre) est libre.
- Citation des auteurs d'espèces dans le texte — Les noms de genre et d'espèces seront toujours figurés *en italique*. Le(s) nom(s) d'auteur(s) pour les espèces citées doivent être mentionnés lors de la première citation. Pour la faune, le nom de l'espèce sera éventuellement suivi du nom de la sous-espèce, et le dernier de ces noms sera suivi de celui de l'auteur séparé de la date de la description par une virgule. Exemples : *Crocidura whitakeri* De Winton, 1897 ; *Plecotus austriacus aegyptuis* (Fischer, 1829) ; *Elephantulus rozeti* (Duvernoy, 1833). Le nom de genre pourra être abrégé lorsqu'il est précédemment cité, et ce, sans équivoque. Il est en revanche recommandé de ne pas abrégé les épithètes spécifiques, même en cas de sous-espèce. Exemple : *C. whitakeri*, *P. austriacus aegyptuis*, *E. rozeti*. Pour la flore, les rangs de sous-espèces ou de variété seront précédés de l'abréviation officielle, respectivement : subsp. et var. Le dernier épithète seulement, et ce quelque soit son rang, sera suivi du nom de l'auteur. La mention de l'année et du lieu de parution partiel ou complet sont facultatifs mais peuvent être utilisés si besoin.
- Citation des références bibliographiques dans le texte — Le ou les auteur(s) d'une référence seront présentés comme suit : GAISLER (1983) ou (GAISLER 1983), deux auteurs (DUVERNOY & LEREBoullet 1842) ou DUVERNOY & LEREBoullet (1842), plus de trois auteurs KASSIR

et al. (1980) ou (KASSIR et al. 1980). Pour plusieurs références d'un même auteur seront présentées comme suit : HEIM DE BALSAC (1924, 1925a, 1925b) ou (HEIM DE BALSAC 1924, 1925a, 1925b). Des références annoncées dans le texte en un même point seront présentées par ordre chronologique et séparées par des virgules. Exemple : (DUSSART 1998, BICHAIN 2001, DUSSART 2005a, 2005b). Les particules des noms seront présentées sans majuscule et maintenues devant le nom. Exemple : DE GUIRTCHITCH (1934), DE BEAUX et al. (1923) et VON SCHWEPPENBURG (1917). Des communications orales (conférences) ou affichées (posters) effectuées en public peuvent être insérées dans le corps de l'article selon les mêmes modalités que les publications écrites, en précisant le lieu et la date de communication. Les documents électroniques validement publiés (avec auteur et date !) sur Internet seront mentionnés comme de la bibliographie classique, en précisant l'adresse URL de téléchargement incluant le nom complet du fichier et la date de consultation effective du site.

- Autres types de citations — Des correspondances privées peuvent être insérés dans le corps de l'article. Celles-ci mentionneront le prénom et seront présentées comme suit : (Olivier Peyre comm. pers.) ou Olivier Peyre (comm. pers.). De même, les données qui n'ont pas été publiées jusqu'alors seront présentées comme suit : (Guy Durand inédit) ou Guy Durand (inédit). Les références à des sites Internet sont déconseillées, sauf en cas d'information pertinente introuvable ailleurs. Les sites consultés feront l'objet d'un commentaire directement au sein du texte, en précisant l'adresse URL complète et la date de consultation effective.

- Présentation des figures et des tableaux — Les figures et tableaux doivent être appelés dans le texte comme suit : (Figure 1) ou (Figures 1 et 2) ou (Figure 1 et Tableau 1). L'auteur indiquera dans le texte l'emplacement souhaité pour les figures et tableaux comme suit << insérer ici la figure 1 >>.

- Typographie — Les normes typographiques habituelles de la langue française seront utilisées, notamment en ce qui concerne l'usage de la virgule pour les chiffres décimaux, et l'usage de l'espace précédent les points-virgules, doubles points, points d'exclamation et points d'interrogation.

- Langue — La langue du manuscrit devra être le français de la métropole. Les régionalismes liés aux territoires maghrébins sont autorisés, mais néanmoins, tout néologisme devra être aisément justifiable, voire explicite. En cas de doute sur l'orthographe et le sens des mots, il sera possible de se référer au site du CNRLT (Centre National de Ressources textuelles et lexicales) à l'adresse <http://www.cnrtl.fr/definition/>

3 – Présentation de la bibliographie

- Classement de la bibliographie — La bibliographie sera classée par ordre alphabétique dans un premier temps, puis chronologique puis par ordre alphabétique des titres d'article. Les particules des noms de famille compteront dans le rangement alphabétique. Exemple : de Guirtchitch ne sera pas classé à la lettre G mais à la lettre D.

- Les articles — Nom de l'auteur avec initiale (première lettre) du ou des prénoms (alors séparés par des points), Année de publication. Titre complet de l'article. Nom complet de la revue, Volume (numéro du fascicule si besoin) : première-dernière pages de l'article.

CASTAN R., 1958. Notes de Tunisie (Région de Gabès). *Alauda*, 28 : 129-142.

SAINT GIRONS M.C. & PETTER F., 1953. Notes sur quelques petits mammifères du Maroc atlantique. *Mammalia*, 17 : 318-321.

- Les livres — Nom de l'auteur avec initiale du ou des prénoms, Année. Titre complet de l'ouvrage dans sa version d'origine. Éditeur de l'ouvrage, Ville de publication (code pays) : Nombre de pages suivi de « p. ».

AULAGNIER S. & THEVENOT M., 1986. *Catalogue des Mammifères sauvages du Maroc*. Travaux de l'institut scientifique, Rabat (MA) : 163 p.

- Les rapports d'étude, thèses et autres mémoires — Nom de l'auteur avec initiale du ou des prénoms, Année. Titre complet du mémoire. Type de mémoire, Nom complet de la / des structure où l'étude a été réalisée, Ville d'édition c'est à dire lieu où se trouve la / les structures (code pays) : nombre de page suivi de « p. ».

BENAZZOU T., 1984. *Contribution à l'étude de l'évolution chromosomique et de la diversification biochimique des Gerbillidés (Rongeurs)*. Université des Sciences Naturelles de Paris VI, Paris (FR) : 125 p.

- Les articles ou chapitres d'un livre — Nom de l'auteur avec initiale du ou des prénoms, Année de publication. Titre complet de l'article. In : nom(s) du ou des éditeur(s) avec initiale du ou des prénoms. Titre complet du livre. Nom de la série de la collection, Nom de l'éditeur, Ville d'édition (code pays), numéro du volume : première-dernière pages.

SCAPPATICCI G., DEMANGES M. & GERBAUD O., G. 2005. Genre Ophrys. In : BOURNERIAS M. & PRAT D. *Les Orchidées de France, Belgique et Luxembourg*. Collection Parthénope, Biotope, Mèze (FR) : 310-399.

- Les communications orales ou affichées — Nom de l'auteur avec initiale du ou des prénoms, Année de publication. Titre complet de la communication. Nom complet du séminaire. Ville (code Pays), date exacte de début-fin : nature de la communication c'est à dire conférence ou poster.

VELA E., BENHOUBOU S., DE BELAIR G. & HASSISENE M., 2007. « Kabylies – Numidie - Kroumirie », un point-chaud de biodiversité méditerranéenne méconnu. *1er séminaire international Biodiversité, Environnement et Santé*. El Tarf (DZ), 12-14 novembre 2007 : conférence.

REBBAS K., VELA E., DJELLOULI Y. & ALATOU D., 2007. Inventaire des orchidées sur un transect parc national de Gouraya - région de Chemini (Bejaia, Algérie). *1er séminaire international Biodiversité, Environnement et Santé*. El Tarf (DZ) : 12-14 novembre 2007 : poster.

- Les références Internet — Nom de l'auteur avec initiale du ou des prénoms, Année de publication. Titre complet site ou de la page Web. Adresse complète de la page Internet consultée (date de la consultation).

KERGUELEN M., 1999. Index synonymique de la flore de France. <http://www2.dijon.inra.fr/flore-france/index.htm> (consulté le 27 novembre 2007).

DOBIGNARD A., 2007. Index synonymique et bibliographique de la flore d'Afrique du Nord. In : Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève & South African National Biodiversity Institute (ed.), *Base de données des plantes à fleurs d'Afrique*. Dernière mise à jour : 16.10.2007. <http://www.ville-ge.ch/cjb/bd/africa/index.php?langue=fr> (consulté le 22 novembre 2007).

4 – Etapes pour la soumission

1ère étape – Le premier auteur veillera à ce que le manuscrit soit conforme à toutes les recommandations aux auteurs. Dans le cas contraire, la rédaction peut se réserver le droit de refuser l'article. Les auteurs cèdent au journal *Poiretia* le droit de publication de ce manuscrit et ils garantissent que l'article est original, qu'il n'est pas en cours de soumission à un autre journal et n'a pas été publié auparavant.

2ème étape – Préparez vos fichiers images (photos, cartes, figures et graphes) en dehors du texte, aux formats non compressés .BMP, .TIF, .GIF (si 256 couleurs) ou encore .JPG en « qualité maximale » (= compression minimale), avec le numéro de la figure dans le nom du fichier (ex. : figure1.jpg, figure2a.jpg, figure2b.jpg). Insérez autant que possible vos tableaux au format texte mis en forme (pas d'images ni d'objets) en annexe dans le manuscrit. En cas de grand tableau vous pouvez l'envoyer séparément au format tableur (.XLS ou compatible) après accord de la rédaction.

3ème étape – Envoyez par voie électronique le manuscrit et les pièces jointes à poiretia.maghreb@free.fr. Pour les manuscrits volumineux (>5 Mo), envoyez un courriel à la même adresse pour élaborer une procédure FTP pour le dépôt du dossier final (vous pouvez aussi utiliser les procédures libres de type YouSendIt™). Si besoin, pour les photos par exemple, envoyer plusieurs mails de moins de 5Mo chacun en précisant bien le nombre d'e-mails et le nombre de photos que nous devons recevoir au total.

4^{ème} étape – La revue envoie votre manuscrit mis sous anonymat à un relecteur compétent de son choix, également anonyme. La rédaction sera le seul interlocuteur direct avec les auteurs d'une part et les relecteurs d'autre part. Si l'article est accepté, la décision sera communiquée à l'auteur principal avec copie aux autres coauteurs. Après corrections définitives, l'article sera mis en ligne dès validation par le comité éditorial.